



Mon fils aura t'il gain de cause?

Par **digitale**, le **08/03/2015** à **20:18**

mon fils est ni marié ni pacsé, il a un enfant de 10 mois, il est séparé de la mère, il habite toujours la maison, mais en accord avec la mère pour l'instant ne paie pas de pension et la mère lui laisse le petit qu'une journée par semaine, mais elle a décidé que se sera comme cela jusqu'à ces trois ans, même si il donnait une pension, il a pris un avocat et passera devant le juge pas avant juin, la question est même si il a pris un avocat selon ce que le juge décidera pour qu'il est un peu plus son fils qu'il a reconnu, la mère pourra t'elle refusé ce que le juge décidera, elle ne pourra pas aller contre, c'est ce qui me fait peur, aura t'il gain de cause car de toute façon, il paiera une pension alimentaire, car quand elle ne veut pas lui donner le petit, elle fait ce qu'elle veut, merci de me répondre.